

<https://www.observatoire-collectivites.org/spip.php?article4547>

Au journal officiel du 19 février 2014

- Actualité - Au journal officiel -



Publication date: mercredi 19 février 2014

Copyright © Observatoire Smacl des risques de la vie territoriale - Tous
droits réservés

Recrutement de rédacteurs territoriaux / Designation de site Natura 2000 / Obligation pour les terrains de camping et parcs résidentiels de loisirs de disposer d'un règlement intérieur et d'une notice d'information / Classement des terrains de camping en catégorie "aire naturelle"

[1]

Concours et examens

– Arrêté du 10 février 2014 [portant ouverture d'un examen professionnel d'avancement au grade de rédacteur principal territorial de 2e classe](#) NOR : INTB1403680A

– Arrêté du 10 février 2014 [portant ouverture d'un examen professionnel d'accès par voie de promotion interne au grade de rédacteur principal territorial de 2e classe](#) NOR : INTB1403689A

Environnement, développement durable

– Arrêté du 26 décembre 2013 [portant désignation du site Natura 2000 ouvrages militaires de la région de Langres \(zone spéciale de conservation\)](#) NOR : DEVL1324074A

Tourisme

– Décret n° 2014-138 du 17 février 2014 [relatif à l'obligation pour les terrains de camping ou de caravanage ainsi que pour les parcs résidentiels de loisirs de disposer d'un modèle de règlement intérieur et d'une notice d'information sur les conditions de location des emplacements à l'année](#) NOR : ACTI1318893D

– Décret n° 2014-139 du 17 février 2014 [relatif au classement des terrains de camping en catégorie « aire naturelle »](#) NOR : ACTI1319676D

– Arrêté du 17 février 2014 [relatif aux normes et à la procédure de classement des terrains de camping en catégorie « aire naturelle »](#) NOR : ACTI1319683A

– Arrêté du 17 février 2014 [relatif aux prérequis au classement des terrains de camping et des parcs résidentiels de loisirs](#) NOR : ACTI1319700A

– Arrêté du 17 février 2014 [relatif à l'obligation pour les terrains de camping ou de caravanage ainsi que pour les parcs résidentiels de loisirs de disposer d'un modèle de règlement intérieur et d'une notice d'information sur les conditions de location des emplacements à l'année](#) NOR : ACTI1318894A

[L'intégralité du JORF n°0042 du 19 février 2014](#)



[1] Photo : © Kret